



**DECLARATION
DU PRESIDENT DE LA HAUTE AUTORITE
POUR LA BONNE GOUVERNANCE
COMMEMORATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

**Thème : « 20 ans de la Convention des Nations Unies Contre la
Corruption : unissons le monde contre la corruption »**

Version du 04/12/2023

Ivoiriens, ivoiriennes

Mesdames et Messieurs,

Chers compatriotes,

La Côte d'Ivoire, notre pays, à l'instar des Etats Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, observe chaque année la Journée Internationale de la lutte contre la corruption le 09 décembre.

C'est un jour important pour rappeler notre engagement commun à éradiquer ce fléau qui ravage nos sociétés et entrave notre développement. Cette année, nous commémorons également les 20 ans de la Convention des Nations Unies contre la Corruption, une occasion unique de nous unir contre cette menace mondiale.

La corruption, véritable fléau, constitue en réalité une menace qui touche tous les domaines de la société et impacte ainsi l'ensemble des populations qui en sont exposées. Il apparaît de ce fait que la prévention de la corruption que promeut la Convention des Nations Unies contre la Corruption nous permet d'avancer vers les Objectifs de Développement Durable, de protéger notre planète, de créer les emplois, d'assurer l'égalité des sexes et de garantir un meilleur accès aux services sociaux de base tels que la santé et l'éducation.

Mesdames et messieurs,

La lutte contre la corruption demeure un défi qui ne saurait être l'affaire des seuls gouvernants. Les efforts de lutte contre la corruption ne peuvent être couronnés de succès que par un travail en synergie et une parfaite coordination entre les différents acteurs.

C'est dans cette perspective que nous pouvons comprendre le thème international de la célébration de cette édition 2023 : **« 20 ans de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption : unissons le monde contre la corruption. »**

La journée internationale de la lutte contre la corruption cette année voudrait souligner les droits et les devoirs de chacun, par l'implication de toutes les parties prenantes mais également par la coopération entre Etats dans la lutte contre ce phénomène.

Ce combat contre la corruption, tel que prescrit par l'Ordonnance n°2013-660 du 20 Septembre 2013, relative à la Prévention et à la lutte contre la Corruption et les infractions assimilées, requiert, au-delà de l'action publique de l'Etat, la volonté et l'engagement de tous, à savoir notamment la société civile, le secteur privé, les médias et les partis politiques.

Ainsi chacun d'entre nous doit avoir le courage de s'impliquer dans la lutte et de dénoncer la corruption afin de promouvoir l'intégrité à tous les niveaux de la société.

Mesdames et messieurs,

Depuis son accession à la Magistrature Suprême, le Chef de l'Etat, S.E.M Alassane OUATTARA, a fait de la Bonne Gouvernance et de la lutte contre la corruption, une priorité.

En effet, sous son impulsion, notre pays s'est doté d'un dispositif juridique et institutionnel en matière de lutte contre la corruption, notamment, par la ratification de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption et l'adoption des ordonnances 660 et 661 du 20 septembre 2013, relatives à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, et fixant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance.

Ce dispositif s'est vu renforcé par la création et l'opérationnalisation de plusieurs organes de prévention, de détection, de contrôle et de répression des actes de corruptions et les infractions assimilées tels que le Pôle Pénal Économique et Financier et l'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Criminels.

Ces actions et réformes ont permis de placer la Côte d'Ivoire parmi les pays ayant un bon climat des affaires et une réduction significative de la corruption. En effet selon l'ONG Transparency International, le score de la Côte d'Ivoire est passé de 27 sur 100 en 2013 à 37 sur 100 en 2022 avec le rang de 99ème sur 180 pays réalisant un des progrès les plus significatifs au cours des 10 dernières années en Afrique dans l'indice de perception de la corruption. Pour le Millenium Challenge Corporation (MCC), l'indicateur de contrôle de la corruption de notre pays est passé de - 0,23 en 2012 à + 0,19 en 2023 enregistrant des performances notables.

Par ailleurs, la HABG a finalisé la Stratégie Nationale 2023-2027 de lutte contre la corruption et les infractions assimilées. Ce document de Stratégie servira de cadre pour les interventions en matière de prévention et de lutte contre la corruption dans notre pays.

Cet élan constitue sans nul doute, le gage d'un développement harmonieux avec à la clé le renforcement de la confiance entre l'Etat et les citoyens d'une part et entre l'Etat et les investisseurs d'autre part.

Mesdames et messieurs,

La journée du 9 décembre 2023 survient dans un contexte fortement marqué par les résultats du Second cycle des Evaluations Mutuelles du dispositif national et du rapport du Fond Monétaire International issus des conclusions de L'Evaluation Nationale des Risques en matière de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme et de la Prolifération des Armes de Destruction Massive. Ces évaluations ont relevé de nombreuses vulnérabilités et menaces liées aux interactions entre le blanchiment de capitaux et la corruption.

Ainsi, les activités retenues pour cette commémoration tourneront dans notre pays autour du thème national: « **Unissons-nous pour lutter efficacement contre la corruption, l'enrichissement illicite et le blanchiment de capitaux** ».

Face au constat évoqué plus haut, la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, s'engage, aux côtés du Gouvernement et de tous les autres acteurs, en vue de renforcer la lutte contre la corruption et les autres infractions connexes en intensifiant le mécanisme de déclaration de patrimoine des agents publics, en procédant au traitement des contenus de ces déclarations en relation avec les risques de vulnérabilité et des menaces, pouvant conduire à l'enrichissement illicite et au blanchiment de capitaux par des agents publics.

Par la même occasion, la HABG a pris l'initiative d'élaborer et de mettre à la disposition des administrations publiques et privées des outils de prévention pour renforcer le suivi et la détection des infractions de corruption et de blanchiment de capitaux dans tous les secteurs d'activité.

L'environnement national de la commémoration de la Journée Internationale Anticorruption est également marqué par la 34^{ème} édition de la Coupe

d'Afrique des Nations de football qui aura lieu au mois de janvier 2024. Ce sera l'occasion pour nous de sensibiliser les différents acteurs nationaux du sport en général, et tous les acteurs sportifs présents pour la CAN 2023 en particulier, de la nécessité de promouvoir l'éthique, les valeurs et l'intégrité dans le sport, de même que dans l'économie et l'industrie sportive.

Enfin, pour prévenir et endiguer le fléau de la corruption, la formation des acteurs nationaux du secteur public et privé ainsi que de la société civile est essentielle. Ainsi, plusieurs initiatives sont prises par la HABG pour la création d'une Académie sous régionale de formation certifiante et diplômante en matière de la lutte contre la corruption à l'endroit de tous les acteurs impliqués.

Toutes ces initiatives prises témoignent de l'urgence d'agir ensemble, face à la gravité des problèmes que pose la corruption et par la menace qu'elle constitue pour la stabilité et la sécurité des sociétés, en sapant les institutions et les valeurs démocratiques, les valeurs éthiques et la justice et en compromettant le développement durable et l'Etat de droit.

Mesdames et messieurs,

En conclusion, nous avons accompli beaucoup de progrès dans notre combat contre la corruption, mais il reste encore beaucoup à faire. Engageons-nous aujourd'hui, en cette Journée internationale de lutte contre la corruption, à renforcer notre détermination et notre action pour un pays sans corruption. Unissons-nous, ici et partout dans le monde, pour bâtir un avenir plus juste et plus équitable pour tous.

Je vous remercie.